

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'Étoile, tenue le 13 janvier 2021 à 19 h, via la plateforme Zoom meeting.

Membres du conseil présents :

M. Daniel Trachy, directeur
M. Yannick Mongrain, président
M. Alexandre Boucher, vice-président
M. Felipe Goulart de Seixas, parent
Mme Véronique Dussault-Lepage, parent
Mme Caroline Labrecque, parent
Mme Karen Mercier, parent
Mme Nathalie Lakdja, parent
Mme Karine Lemay, enseignante
Mme Josée Fecteau, enseignante
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
Mme Lisa Deblois, enseignante
Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde
Mme Karine Nolin, éducatrice en service de garde
Mme Élise Sénéchal, orthopédagogue

Membres du conseil absents : Aucun

Membre du conseil invité :

Mme Sandra Vachon-Roseberry, enseignante
M. Benoît Langlois, directeur général adjoint au Centre de services scolaire des Navigateurs

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

La rencontre débute à 19 h. Le quorum est atteint.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 janvier 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique Pigeon-Hallée

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-18

Adopté à l'unanimité

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 novembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Labrecque

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-19

Adopté à l'unanimité

Suivi au point 3.1 sur la formation des membres du C.E.

M. Trachy suggère qu'un sondage soit envoyé aux membres du conseil pour savoir si tout le monde a fait la formation.

Mme Labrecque se demande si c'est possible d'être notifié quand une nouvelle capsule est mise en ligne. M. Trachy répond qu'il avertira les membres du C.E. au début de chaque rencontre des ajouts de nouvelles capsules. Mme Pigeon-Hallée mentionne que l'écoute des capsules de formation est d'environ 20 minutes.

Lien pour la formation :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/#c69002>.

Suivi au point 3.2 Allocation aide aux parents

M. Trachy explique qu'il n'a pas encore eu le temps de s'occuper de l'organisation de la bibliothèque de jeux. Il assure toutefois que la dépense pour acheter les jeux sera faite cette année.

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Suivi au dossier du surplus de clientèle (invité : M. Benoit Langlois, directeur général adjoint)

M. Mongrain explique que le C.E. a joué un rôle important dans le dossier du surplus de clientèle dans les dernières années. Le conseil doit mettre à contribution ses idées et faire des recommandations concernant des déplacements d'élèves.

M. Benoît Langlois, directeur général adjoint au Centre de services scolaire présente le dossier du surplus de clientèle. Il explique qu'en 2022-2023, le nombre de locaux prévus est de 28 sur une possibilité de 21. Il faudra donc lors des prochaines réunions, commencer à prévoir le prochain déplacement d'élèves. Il rassure tout le monde que pour l'année prochaine, en 2021-2022, aucun transfert n'est à faire. Pour l'année 2023-2024, l'arrivée des maternelles 4 ans dans notre école est à prévoir. C'est environ quatre classes qui pourraient se former.

M. Langlois mentionne qu'il attend les chiffres ministériels de clientèle et il reviendra nous voir avec nos idées. La décision doit se prendre maximum au mois de décembre 2021. M. Trachy affirme que nos recommandations seront prêtes d'ici juin.

3.2 Suivi budgétaire 20-21 (excluant la partie du service de garde)

M. Trachy présente le tableau du suivi budgétaire 2020-2021. Il explique en détail les fonds utilisés par l'école. Il veut consulter le conseil concernant un montant à dépenser pour une certaine mesure. Il s'agit de la mesure d'aide alimentaire au montant de 1 748 \$. Plusieurs idées sont proposées comme l'achat de collations qui seraient placées au secrétariat ou au service de garde.

3.3 Regroupement de conférences adressées aux parents

M. Trachy explique que cette année, une opportunité s'offre aux écoles du Centre de services scolaire des Navigateurs de se regrouper pour les conférences adressées aux parents. Si l'école veut participer, il faudrait déboursier une somme de 150 \$. Habituellement, le coût est d'environ 2 000 \$ par école pour environ une quinzaine de participations.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique Pigeon-Hallée

QUE le montant de 150 \$ soit investi pour le regroupement de conférences adressées aux parents.

3.4 Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Dans les dernières années, l'intimidation a été un sujet très médiatisé. M. Trachy présente les statistiques d'un sondage fait auprès des élèves de l'école. En 2015, 87 % des élèves se sentaient en sécurité à l'école. En 2019, ce pourcentage s'abaissait à 81 %. En 2021, l'objectif des élèves qui se sentent en sécurité à l'école est de 87 %. M. Trachy mentionne que les règles sont souvent rappelées, par exemple à la présentation des récréations et au début de l'hiver.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Lemay

QUE le plan de lutte à la violence et à l'intimidation soit adopté.

CE 20-21-21

Adopté à l'unanimité

3.5 Retour sur l'ouverture/fermeture du service de garde à la relâche

Mme Nadia Mercier revient sur le sondage qui a été fait auprès des parents à savoir s'ils avaient besoin ou non du service de garde à la semaine de relâche. Les résultats indiquent qu'au maximum 26 enfants se sont inscrits et qu'il faudrait créer 18 bulles-classes, ce qui n'est pas l'idéal. Le déficit serait donc d'environ 1 349,50 \$. Mme Karen Mercier se demande s'il est possible de charger un plus gros montant aux parents qui ont vraiment besoin du service pour combler le déficit.

Mme Nadia Mercier confirme que c'est impossible puisque le montant maximal inscrit dans la régie interne est de 21 \$ par jour, donc ça ne comblerait pas le déficit. Elle explique aussi qu'en temps normal, les parents sont avisés au mois de décembre de l'ouverture ou de la fermeture du service de garde à la semaine de relâche. M. Boucher suggère de prendre une décision immédiatement pour que les parents qui auront besoin d'une gardienne puissent s'organiser.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Élise Sénéchal

QUE le service de garde soit fermé à la semaine de relâche.

CE 20-21-22

Adopté à l'unanimité

4.0 INFORMATIONS

4.1 Suivis au dossier du projet d'aménagement de la cour d'école

Mme Sandra Vachon Roseberry, enseignante et membre du comité de la cour d'école présente le projet d'aménagement de la cour. Le budget approximatif est d'environ 177 00 \$. Plusieurs irritants sont présents. La priorité est d'ajouter un deuxième



module, de l'ombre, des arbres, etc. La phase 1 du projet se réalisera cet été, soit l'ajout d'arbres, du deuxième module, le déplacement des balançoires, l'ajout de la classe extérieure, etc. Elle présente les deux choix de modules qui s'offrent à eux.

Mme Vachon Roseberry propose aux membres du C.E. de faire partie du comité élargi de la cour d'école. Elle mentionne également qu'un sondage est à venir auprès du conseil et qu'il faudrait trouver des commanditaires. Puisque les échéanciers sont courts, les membres du C.E. suggèrent de ne pas envoyer de sondage. Il serait mieux de présenter aux parents deux plans et ensuite les faire voter. Ils seront donc très heureux de voir le projet se concrétiser.

D'ici les deux prochaines semaines, le comité se rencontrera à plusieurs reprises et des visites de cour d'école sont prévues.

4.2 Gestion de la pandémie à l'école

M. Trachy mentionne que la gestion de la pandémie à l'école va au-delà de ce à quoi il s'attendait. Tous les élèves de la 1^{re} à la 4^e année portent le masque depuis le 11 janvier lors des déplacements. Les enfants sont contents puisqu'ils sentent maintenant qu'ils participent à l'effort collectif. Pour les élèves de 5^e et 6^e année, ils doivent porter le masque toute la journée. M. Trachy se dit également satisfait que jusqu'à présent, l'école n'a eu aucune fermeture de classe.

4.3 Début du dossier de la grille-matière 2021-2022

M. Trachy explique que le C.E. a des décisions à prendre concernant le choix du temps consacré aux spécialités. On reviendra sur ce sujet lors de la prochaine rencontre.

4.4 Correspondance

Il n'y a eu aucune correspondance depuis la dernière rencontre du 4 novembre dernier.

4.5 Mot du président

Rien à ajouter.

4.6 Mot de la direction

M. Trachy mentionne que le bulletin a été retardé au 5 février. Les parents pourront le consulter seulement sur le portail Mozaïk.

4.7 Mot du personnel de l'école

Mme Josée Fecteau se dit très contente du retour des élèves en classe. Mme Véronique Pigeon-Hallée quant à elle explique que le préscolaire a reçu un chèque de 3 000 \$ à la suite d'une demande déposée auprès de la Caisse Desjardins. Ce montant servira à acheter des raquettes.

4.8 Mot du service de garde

Mme Nadia Mercier parle au nom de toutes les éducatrices du service garde : elles sont très contentes du retour des élèves. La reprise des activités se fera dès la semaine prochaine.

4.9 Mot du comité des parents

Mme Dussault-Lepage mentionne qu'il y a une page Facebook du comité de parents où on peut y retrouver toutes les informations.

5.0 AUTRE(S) SUJET(S)

Rien à ajouter.

6.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 17 février 2021

La prochaine rencontre se déroulera le 17 février 2021.

7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 42, **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Pigeon-Hallé

QUE la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

CE 20-21-23

Président
Yannick Mongrain

Directeur
Daniel Trachy